



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion plénière N° 01

Réunion du Vendredi 21 Octobre 2022

Siège du DEF à 19 heures 00

Président : M. Frédéric MARTIN.

Membres participants :

Mme Gaëlle BISSON.

MM. Patrick BANNIER – Hugo BOISSIERE - Nicolas CRIBIER – Johnny DELHOME - Philippe DE PASQUALE - Pascal FOIRET – Pascal LEBRET – Sébastien LEMARIE - - Mathieu MOULIN - Louison OLIVIER.

Participe en visioconférence :

Mme Solène BANSARD.

Membres absents excusés :

Mme Nathalie YVELAIN.

MM. Eric MOERMAN et Erwan ROUTIER.

Participent à la réunion :

MM. Marc ROUTIER, Président du DEF, Jean François MERIEUX et Emmanuel AUBERT, responsables du pôle arbitrage - Jacques FECIL, Président de la CDA.

Le Président Frédéric MARTIN accueille les membres présents et dit son plaisir de retrouver les membres de la commission pour une réunion de la CDPA qui augure d'un nouvel élan pour les missions de la commission avec notamment des changements d'organisation. Il donne ensuite la parole au Président du district pour présenter les changements envisagés.

Marc ROUTIER commence son propos par remercier tous les membres de la CDPA pour leur investissement au service de l'arbitrage eurois. Il rappelle que le district a toujours voulu garder cette

structure en dépit des atermoiement fédéraux sur le sujet. Force est de constater qu'une fois encore le DEF est dans le vrai, puisqu'une nouvelle organisation de l'arbitrage amateur est en cours d'élaboration. Devant l'ampleur de la tâche et les défis qui attendent la CDPA, il a été décidé de la restructurer, ainsi il annonce quelques changements qui vont intervenir au sein de la commission avec la nomination de Louison OLIVIER en tant que co-président aux côtés de Frédéric MARTIN. Par ailleurs, Eric MOERMAN et Nicolas CRIBIER vont se retirer de la CDPA pendant que Marc ROUTIER (*himself*) va réintégrer une commission qui lui tient à cœur. Il annonce aussi une nouvelle organisation de la CDPA qui va reposer un mode de gestion de projets. Il invite Louison OLIVIER à présenter ce programme aux membres de la commission.

ADOPTION DES P. V.

- Réunion plénière du 29.03.2022 – PV 02 publié sur le site Internet du DEF le 07.03.2022

Le PV est adopté à l'unanimité des membres participants.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

La Journée de l'Arbitrage

Dans le cadre des actions initiées par la FFF et son partenaire (La Poste), Mathieu MOULIN informe la CDPA de la tenue de la Journée de l'Arbitrage qui se tiendra le 26 octobre 2022 sur les installations du stade Mathieu BODMER à Evreux en présence de Freddy FAUTREL et de cinq clubs invités. (ES Normanville, Evreux FC27, St Sébastien, US Conchoise et SPN Vernon). Elle consistera en la découverte de l'arbitrage avec des initiations et des sensibilisations à l'arbitrage avec les U13 de ces clubs.

Le Carton Blanc

Parmi les propositions initiées par la CDPA, figurait le « Carton blanc ». Il s'agit de mettre en place l'exclusion temporaire (10 minutes) dans nos compétitions, pour réduire un temps soit peu les mauvais comportements, et tendre vers un retour au calme sur nos terrains.

Pascal LEBRET explique que ce dossier, sur lequel nous avons travaillé, a été repris par la Commission Départementale Ethique et Citoyenneté qui a élaboré un texte qui va être présenté au prochain Comité de Direction avant d'être soumis aux votes des clubs lors de l'AG du 18/11/2022. Il sera, dans un premier temps, mis en place en test sur la 2^{ème} phase des U18 avant d'être déployé sur l'ensemble de nos compétitions des U13 à vétérans.

Le Label Arbitrage

Après une réflexion qui avait été menée au niveau de la CDPA et du DEF, la mise en place d'un Label Arbitrage avait été envisagée pour valoriser nos clubs qui œuvrent au profit de notre arbitrage. Il semble que la Ligue de Football de Normandie projette aussi de créer un label arbitrage normand. Mathieu MOULIN fait un retour sur le sujet auprès de la CDPA. Marc ROUTIER intervient pour nous inciter à travailler avec la LFN sur ce sujet pour que le (ou les projets) soit cohérent, voire complémentaire.

L'Arbitrage Fédéral

La commission est informée par Marc ROUTIER de l'évolution de l'organisation de l'arbitrage fédéral avec une séparation de l'arbitrage professionnel et celui du football amateur. Avec la nomination de M. Nicolas POTTIER comme coordinateur national de l'arbitrage amateur pour conduire ce projet de réorganisation et de promotion de notre arbitrage. L'objectif étant de redynamiser l'arbitrage amateur et permettre d'augmenter le nombre d'arbitres, en lien avec la politique d'accompagnement des clubs autour du projet club. En ce sens la CDPA à toute sa place dans l'organigramme du district.

Aide aux clubs

Hugo BOISSIERE informe les membres de la commission du fait qu'il est intervenu lors d'une formation auprès de l'équipe de Nationale 3 du club de QRM.

ORGANISATION ET ACTIONS DE LA CDPA

Co-présidence de la CDPA : **MM. Frédéric MARTIN et Louison OLIVIER**



Projet "Avenir" 2022-2024



Nos Objectifs

Accroître
recrutement d'arbitres
280
200 fin 2022

Fidéliser et Accompagner
nos arbitres
10%

Innover autour de
l'Arbitrage de demain

Développer nos
pratiques

S'ouvrir à toutes les
familles du Football
pour progresser
ensemble



Louison OLIVIER, présente aux membres de la commission la nouvelle organisation de la CDPA qui s'appuie prioritairement sur le travail des sous commissions dont une nouvelle qui vient d'être créée : « Accueil et fidélisation des arbitres ».

Il en rappelle l'objectif qui est d'atteindre 280 arbitres avec un jalon à 200 pour cet exercice et la méthode adoptée qui repose sur les points suivants :

- Adopter une nouvelle organisation
- Recentrer le travail au sein des sous-commissions
- Travailler en mode projet
- Mutualiser les échanges entre chaque sous-commission
- Réaliser une feuille de route pour chaque sous-commission

Notre Organisation

Une Commission - 1 Groupe - 5 Sous Commissions



Arbitrage Féminin



UNSS



Ecole d'Arbitrage



Référents Arbitres

NEW



Accueil & Fidélisation des
nouveaux arbitres



Notre Organisation Nos grandes attentes

→ Recentrer le coeur du projet au sein des Sous Commissions :

- ◆ CDPA Plénière = Fixer les grandes lignes directrices / Présenter l'état d'avancement des actions de la feuille de route ;
- ◆ Sous Commission = Avancer sur la feuille de route
 - Objectif : Une réunion de travail entre chaque intervalle de plénière

→ Mutualiser les échanges entre chaque Sous Commission : Tous les présidents des SC ont accès aux différentes feuilles de route pour un partage de l'état d'avancement

→ Communiquer : Vos besoins, vos alertes, vos succès



- SOUS COMMISSION CDPA ARBITRAGE FEMININ (Présidente : Mme Nathalie YVELAIN)

Feuille de route 2022

Arbitrage Féminin

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission :

La Sous commission a vocation à développer le recrutement et la fidélisation des arbitres féminines.

Objectifs de la Sous Commission

1. **Recruter** de nouvelles arbitres
2. **Fidéliser** la population actuelle des arbitres féminines du département
3. **Réfléchir** aux nouvelles méthodes de recrutement & de fidélisation des arbitres en collaboration avec les autres Sections Féminines (mais pas que) du DEF.

Vos priorités

1. **Développer** le lien entre les arbitres féminines actuelles
2. **Recueillir & analyser** les retours des arbitres démissionnaires
3. **Travailler** de concert avec la commission féminine (ex : utiliser les plateaux/matches féminins comme appui pour les initiations à l'arbitrage)
4. **Etoffer** la commission par de nouveaux membres



- **SOUS COMMISSION CDPA DES REFERENTS ARBITRES (Président : Sébastien LEMARIE)**

Feuille de route 2022

Référents Arbitres

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission :

La Sous commission a vocation à augmenter le nombre de référents arbitres dans les clubs, lesquels seront formés et pourront identifier des candidats à l'arbitrage, informer les membres de leur club, faire le lien avec les instances.

Objectifs de la Sous Commission :

1. **Identifier** les référents au sein des clubs
2. **Former** les référents & les **Accompagner**
3. **Piloter** le lien avec les référents auprès des clubs du district

Vos priorités :

1. **Actualiser** la liste des référents clubs
2. **Identifier** les clubs en infraction au statut de l'arbitrage et les inciter à identifier un référent pour le former
3. **Proposer** des formations
4. **Visiter** les clubs dont le référent est identifié depuis la saison dernière afin de recueillir les retours d'expérience
5. **Renforcer** la composition de la Sous Commission, avec des nouveaux membres



- **SOUS COMMISSION CDPA ECOLES D'ARBITRAGE (Président : Johnny DELHOME)**

Feuille de route 2022

École d'arbitrage

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission :

La Sous commission a vocation de développer des structures et des démarches permettant d'associer la pratique du football et de la découverte de l'arbitrage auprès des jeunes catégories, au sein des clubs.

Objectifs de la Sous Commission :

1. **Communiquer** sur l'intérêt des Écoles d'Arbitrage auprès des clubs ;
2. **Identifier** des clubs pilotes pérennes et ouvrir la composition de la Sous Commission à toutes les familles du football ;
3. **Déployer** une ligne directrice et des actions communes sur les clubs ciblés (contenus, Politiques...).

Vos priorités :

1. **Identifier** des nouveaux membres, porteurs du projet et investis ;
2. **Développer** l'approche des Écoles d'arbitrage auprès des clubs et de leurs membres ;
3. **Identifier** et fidéliser les clubs pilotes qui seront moteurs sur le sujet ;
4. **Étoffer** le livret technique des ateliers arbitrage



- **SOUS COMMISSION CDPA UNSS (Président : Erwan ROUTIER)**



Feuille de route 2022

unss

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission :
La Sous commission a vocation de faire le lien entre la formation des jeunes de l'UNSS afin de les amener vers le monde de l'arbitrage fédéral (informer, accompagner, orienter, aider...).

Objectifs de la Sous Commission :

- 1. Créer** une passerelle entre l'arbitrage UNSS et l'arbitrage fédéral et vice versa
- 2. Valoriser** la pratique de l'UNSS / AS au sein des clubs du District
- 3. Animer / renforcer** le partenariat existant entre le DEF et l'UNSS

Vos priorités

- 1. Informer et communiquer** auprès des parties prenantes (Enseignants...) de l'UNSS sur l'existence et l'intérêt du partenariat ;
- 2. Contacter et approcher** les JO (Jeunes Officiels) formés via les établissements scolaires ;
- 3. Étoffer** la composition de la Sous Commission.



- **SOUS COMMISSION CDPA ACCUEIL ET FIDELISATION DES NOUVEAUX ARBITRES (Président : Hugo BOISSIERE)**



Feuille de route 2022

Accueil et fidélisation des nouveaux arbitres

Présentation de la raison d'être de la Sous Commission :
Cette Sous commission a vocation de proposer un plan d'accompagnement de nos nouveaux arbitres, dès leurs inscriptions, dans la durée et en définissant les rôles des parties prenantes.

Objectifs de la Sous Commission :

- 1. Définir** le plan d'accompagnement d'un nouvel arbitre (Accueil, fidélisation dans le temps...);
- 2. Cartographier** les rôles et fonctions des différentes parties prenantes dans le Parcours d'un arbitre ;
- 3. Innover** l'approche et développer la communication sur les "premiers pas" d'un arbitre

Vos priorités

- 1. Déterminer** la composition des membres de la Sous Commission
- 2. Créer** des fiches de postes des différentes fonctions
- 3. Définir** le plan d'accompagnement global



A l'issue de ces présentations, chacun des responsables de sous-commissions présente leur feuille de route respectives, les moyens et les résultats qu'ils en attendent. Tous axés sur ce 5 objectifs :

- Accroître le recrutement des arbitres
- Fidéliser et accompagner les arbitres
- S'ouvrir à toutes les familles
- Développer les pratiques et adopter les bonnes pratiques
- Innover autour de l'arbitrage

Après ces présentations, il est exprimé le souhait d'étoffer certaines sous-commissions pour leur permettre de remplir dans les meilleures conditions les missions qui leur sont confiées.

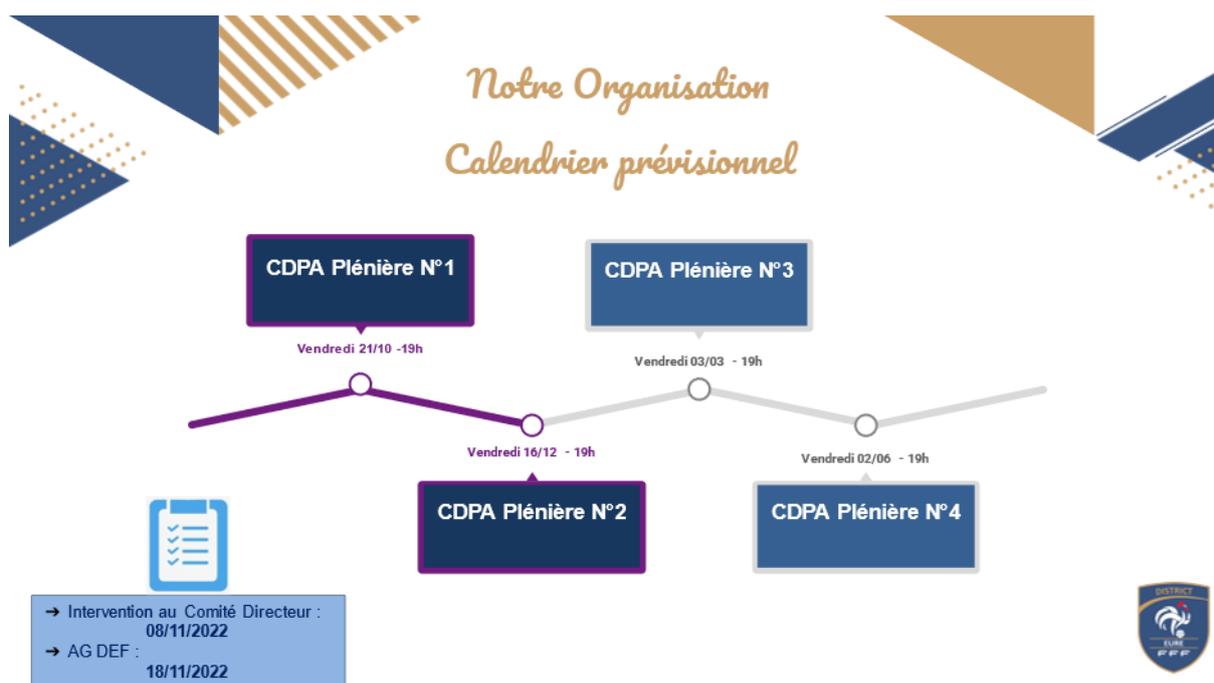
Pour conclure sur le sujet : « *Faire sauter les barrières, on est ouvert à tous, on a besoin de tous* ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Pascal FOIRET fait part de sa situation en regard de la sous-commission des référents arbitres pour laquelle, il y a eu des formations d'organisées sans que tous les membres y soient conviés.

Marc ROUTIER informe les membres de la CDPA que le DEF va organiser, le 04 février 2023, une réunion avec les 23 clubs qui évoluent en championnats nationaux et régionaux. Ce pourrait être l'occasion de parler avec eux d'arbitrage notamment les clubs qui sont en infraction avec le statut de l'arbitrage.

LE PLANNING DE LA CDPA



Date de la prochaine réunion : Le Vendredi 16 Décembre 2022 à 19 h 00.

Le secrétaire de séance

Pascal LEBRET

Le Président

Frédéric MARTIN

~~Hel~~

fit